

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving
PWGSC
33 City Centre Drive
Suite 480
Mississauga
Ontario
L5B 2N5
Bid Fax: (905) 615-2095**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Ontario Region
33 City Centre Drive
Suite 480
Mississauga
Ontario
L5B 2N5

Title - Sujet Liquid Chromatograph	
Solicitation No. - N° de l'invitation KW405-120905/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client KW405-120905	Date 2013-01-24
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$TOR-002-6112	
File No. - N° de dossier TOR-2-35193 (002)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-02-05	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Callahan, Kaye	Buyer Id - Id de l'acheteur tor002
Telephone No. - N° de téléphone (905) 615-2071 ()	FAX No. - N° de FAX (905) 615-2060
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification 006 vise à apporter les changements indiqués ci-après :

Page 1 - L'invitation prend fin

Supprimer : à 02:00 pm EST, le 2013-01-31

Insérer : à 02:00 p.m. EST, le 2013-02-05

Annexe D, 1.1.8

Supprimer : 7 février 2013

Insérer : 12 février 2012

Dans l'annexe C, article 2.0 Technical Point Rated Criteria.

Version français à suivre

Questions

- Q.1 Au point 5 de la section 5 " Exigences au moment de l'attribution " de l'annexe A, on indique un chromatographe en phase gazeuse à ionisation électronique couplé à un spectromètre de masse en tandem à capture d'électrons par ions négatifs. S'agirait-il plutôt d'un chromatographe en phase liquide couplé à un spectromètre de masse?
- R.1 Oui, il s'agit d'un chromatographe en phase liquide couplé à un spectromètre de masse en tandem.
- Q.2 Au sous-point a. iii. du point a) " Élaboration des méthodes " de la section 2.1.2 " Évaluation du logiciel de contrôle au cours de la visite sur les lieux ", on indique le besoin de " fonctions de commutation de colonnes ". Toutefois, ce besoin ne figure pas dans l'annexe A. Pouvez-vous clarifier si ce type de fonctions constitue une exigence applicable au système proposé?
- R.2 La commutation de colonnes ne constitue pas une exigence.
- Q.3 Au sous-point b du point a) " Élaboration des méthodes " de la section 2.1.2 " Évaluation du logiciel de contrôle au cours de la visite sur les lieux ", on indique que le détecteur à photodiodes doit présenter une plage de longueurs d'onde de 200 à 850 nm. Les gammes visible et de l'ultraviolet se situent entre 190 et 800 nm.
- R.3 Le détecteur à photodiodes doit présenter une plage de longueurs d'onde de 200 à 800 nm.
- Q.4 La présente question porte sur la section 2.2 (traitant de la certification du FEO) de la partie 5 (portant sur la CERTIFICATION). Les accessoires fournis (imprimantes, moniteurs, etc.) doivent-ils être certifiés par le FEO?
- R.4 Non.

Solicitation No. - N° de l'invitation

KW405-120905/A

Amd. No. - N° de la modif.

006

Buyer ID - Id de l'acheteur

tor002

Client Ref. No. - N° de réf. du client

KW405-120905

File No. - N° du dossier

TOR-2-35193

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- Q.5 On nous a remis un calendrier pour la visite du site, laquelle constitue une exigence de la DP (section 2.1.2 de l'annexe C). On y demande d'illustrer des caractéristiques pour lesquelles aucun paramètre de notation n'est indiqué (c'est-à-dire le point b), qui traite du réglage de l'APPI).
- Q.5 Le point b) (qui traite du réglage de l'APPI) ne constitue pas un critère noté, mais bien un critère obligatoire.
- Q.6 Version français à suivre.
- A.6 Version français à suivre